



COMMUNIQUE

PARIS LE 30 MAI 2024

FACE AU RISQUE GENOCIDAIRE, CESSEZ-LE-FEU IMMEDIAT A GAZA !

Le 24 mai 2024, la Cour Internationale de Justice (CIJ) a ordonné à Israël d'arrêter immédiatement son offensive militaire à Rafah où sont réfugiées des centaines de milliers de personnes, après avoir rappelé qu'il existait « *un risque réel et imminent* » que la situation soit irréparable, et « *un risque accru* » de génocide des Palestiniennes et des Palestiniens de Gaza. Israël a répondu en continuant et accentuant les bombardements à Rafah et partout dans la bande de Gaza.

La fédération de Paris de la LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle donc instamment la France, dont la responsabilité politique et morale est engagée, à agir pour que soient prises les mesures efficaces afin de faire respecter les décisions de la CIJ.

La fédération de Paris rappelle le soutien constant de la LDH au dialogue et aux mouvements, en particulier dans les sociétés civiles, qui œuvrent pour une paix juste et durable et pour l'égalité des droits entre Palestiniens et Israéliens de toutes confessions et en tous lieux.

La fédération de Paris de la LDH demande un cessez-le-feu immédiat et durable, la libération des otages encore détenus par le Hamas, la protection de tous les civils à Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et en Israël, la mise en place d'un corridor humanitaire pour le passage de tous les produits de première nécessité, la levée intégrale du blocus de Gaza et la libération des prisonniers palestiniens en détention administrative arbitraire.

La fédération de Paris de la LDH appelle toutes ses militantes et ses militants à manifester sur ces mots d'ordre en participant aux rassemblements parisiens compatibles avec nos convictions.